

La télévision publique en Côte d'Ivoire : moyen de gouvernance de l'Etat et objet de convoitise des organisations politiques

Dr Kahou Albert DJE BI
Maitre-Assistant
Université Alassane Ouattara
djeybs@yahoo.fr

Résumé: « La télévision est une activité chronophage puisqu'il s'agit de la deuxième activité de la vie de l'homme après le sommeil mais avant le travail » (Ch. Leteinturier et R. Le Champion, 2009 : 25). Les médias de nos jours, sont devenus le passage obligé de toute prise de position publique, que ce soient des hommes politiques comme des citoyens ordinaires. De ce point de vue, dans les jeunes démocraties, comme c'est le cas en Côte d'Ivoire, la télévision nationale devient un enjeu très stratégique non seulement pour le pouvoir en place, mais aussi pour les forces vives de la nation. Chaque entité mise sur sa capacité attractive et populaire pour se faire entendre, se faire comprendre et fédérer les citoyens à leur cause. C'est un véritable enjeu du pouvoir. Le média télévision est sujet à toutes sortes de convoitises possibles. Nous envisageons à travers cette contribution, montrer comment le pouvoir s'en sert pour gouverner et ensuite, nous allons relever les griefs que les partis politiques de l'opposition ont et comment ils dénoncent la quasi mainmise des gouvernants sur ce média de service public. Nous envisageons de faire en sorte que l'Etat ivoirien fasse de la télévision nationale, un média au service de l'intérêt public, accessible à tous.

Mots clés : Média télévision ; bonne gouvernance ; convoitise ; organisations politiques ; pouvoir d'Etat.

Abstract: Television is a time-consuming activity because it is the second activity in human life after sleep but before work (Ch. Leteinturier and R. Le Champion, 2009: 25). The media today have become the obligatory passage of any public position, whether politicians or ordinary citizens. From this point of view, in the young democracies as is the case in Côte d'Ivoire, national television is becoming a very strategic issue not only for the power in place, but also for the vital forces of the nation. Each entity relies on its attractive and popular capacity to make itself heard, to make itself understood and to federate citizens to their cause. This is a real power issue. The television media is subject to all sorts of possible desires. We aim through this contribution, at showing how the rulers use it as power to govern and then, we will highlight the grievances that political parties of the opposition have and how they denounce the quasi-grip of the rulers over this public service media. A contribution that will enable the State of Côte d'Ivoire to make national television, a media serving the public interest, will complete our dynamic reflection.

Keywords: Television media; better governance; greed; political organizations; state power.

Introduction

La télévision aujourd'hui, est devenue sans contexte, dans le monde entier, l'une des principales sources d'information et de nouvelles. Sa rapide extension, sa diffusion sans précédent, ne sont rien moins que phénoménales. Elle est présente partout, elle touche les populations dans leur vie et plus particulièrement, les informe pendant les périodes de mutation et de crise. Tous les événements heureux comme malheureux de l'histoire d'une nation sont sus et vus à la télévision. Ainsi, peut-elle jouer un rôle important dans la tournure que prennent des événements déterminants pour la conduite des peuples et de leurs dirigeants ? Nous répondons par l'affirmative. Prenant acte de l'importance du média télévision tant sur la scène nationale qu'internationale, il nous semble opportun d'entreprendre des travaux d'études et de recherche sur le rôle de la télévision publique ivoirienne au niveau politique, social et économique. Cette étude nous permettra d'élucider les questions les plus cruciales que soulève l'influence de ce média. Il est su de tous que, la manière dont le puissant média télévisuel traite les questions liées aux élections est d'une importance capitale pour la consolidation et la sauvegarde de la démocratie dans les pays où cette forme de gouvernance peine à s'enraciner. Dans nombreux pays au monde, le fonctionnement de la télévision est très varié, de même que ses valeurs et ses pratiques.

Dans le contexte ivoirien, le gouvernement tente tant bien que mal de mettre en œuvre le moyen le plus adéquat d'utiliser cet extraordinaire moyen et outil de communication afin de renforcer les valeurs démocratiques et de donner corps aux institutions qui les servent. Toutefois, cette politique télévisuelle de l'Etat est sujette à d'énormes critiques au sein de la société ivoirienne. Pendant que certains ivoiriens estiment que le service public est bien assuré au niveau de l'audiovisuel, d'autres au contraire, estiment qu'il y a un musèlement total; mieux, un traitement partiel et partisan des informations à la télévision au seul profit du parti au pouvoir. Qu'en est-il exactement et comment y remédier au cas échéant?

L'organisation et la réglementation de la télévision diffèrent largement selon les régimes démocratiques, qu'ils soient récents ou anciens aux dires de (Mickiewicz E. et Firestone Ch., 1995). En la matière, certains se montrent plus favorables à une télévision d'Etat, tandis que d'autres optent pour une privatisation complète, d'autres encore adoptent des systèmes mixtes. En règle générale, lorsqu'on envisage la problématique de la relation entre télévision et populations, les responsables politiques doivent tenir compte de trois intérêts distincts et souvent opposés:

- l'intérêt des gouvernants et des leaders d'opinion qui est de toucher les gouvernés et les militants;
- l'intérêt de la station de télévision en tant qu'organe de presse et de moyen d'expression;
- l'intérêt du public qui est de recevoir l'information indispensable pour participer à la vie de la nation en toute connaissance de cause.

Ces intérêts étant contradictoires, le décideur doit trouver des compromis honnêtes et démocratiques. Il y a que bien souvent, le problème se limite fort malheureusement à cette simple question. Toutefois, dans une situation de bonne gouvernance lequel des intérêts doit-il primer? Plusieurs situations se présentent bien souvent aux responsables des chaînes de télévision dans le cadre de l'exercice de leur fonction. Les cas les plus complexes surviennent en période électorale. De cette réflexion, se dégage un questionnement que nous présentons comme suit:

- Quel enjeu revêt la gestion de la télévision de service public en Côte d'Ivoire au point de sembler être à la fois un instrument de gouvernance de l'Etat et un objet de convoitise de la part des organisations politiques?
- Quelle orientation éditoriale la principale chaîne de télévision de service public de Côte d'Ivoire, *RTI (Radiodiffusion Télévision Ivoirienne)*, donne-t-elle à l'information qu'elle diffuse?
- Comment expliquer le fait que la *RTI* soit toujours au cœur des batailles politiques pour la conquête et l'exercice du pouvoir d'Etat en Côte d'Ivoire?

Ce questionnement fait appel à des hypothèses que nous formulons en ces termes:

- La télévision de service public en Côte d'Ivoire apparaît comme un instrument de contrôle des masses; c'est pourquoi il est utilisé comme un moyen de gouvernance par l'Etat d'une part, et d'autre part, il est la garantie d'une visibilité politique ce qui en fait un objet de convoitise des partis politiques issus de l'opposition.
- La ligne éditoriale de la principale chaîne de télévision de service public en Côte d'Ivoire, *RTI 1*, serait en grande partie tournée vers la diffusion d'informations élogieuses à l'endroit des autorités étatiques en place.
- En Côte d'Ivoire, le contrôle de la *RTI* serait un moyen d'accession et d'exercice du pouvoir d'Etat pendant et après les moments de troubles socio-politiques.

Nous envisageons assigner des objectifs à cette étude. Il s'agit entre autres de:

- Examiner le secteur public de la télévision en Côte d'Ivoire, en vue de déterminer en quoi il est d'une part un moyen de gouvernance de l'Etat et d'autre part, un objet de convoitise des organisations politiques.
- Prouver que la ligne éditoriale de la principale chaîne de télévision de service public, *RTI 1*, est tournée vers la propagande étatique.
- Démontrer qu'en Côte d'Ivoire l'accession et l'exercice du pouvoir d'Etat en tant qu'organisation politique passe aussi par le contrôle de la *RTI*.

1- Méthodes d'investigation et technique d'échantillonnage

1-1- Méthodes d'investigation

Dans la perspective de conduire à bon escient cette étude, nous allons utiliser la méthode empirico-déductive que nous qualifions de méthodes simples d'après Charlier J-E et L. V. Campenhoudt (2014). Selon ces auteurs, l'observation, l'entretien et la méthode d'analyse sont des méthodes légères en ce sens qu'elles ne réclament que des moyens relativement limités et des outils techniques non sophistiqués. En effet, l'observation des phénomènes sociaux n'est pas comme on pourrait le croire à première vue, un pur procédé narratif. (Mauss M. et Fauconnet P., 1901: 23). Etant entendu que toute recherche en science sociale, telle que c'est le cas ici, repose sur l'observation. Pour être décrit, explicité, interprété, le monde social doit être observé, son contenu inventorié, répertorié, classé. Nous avons procédé par deux types d'observations. L'observation indirecte dans un premier temps. Cette méthode nous a permis de recueillir les discours et les justifications de l'action élaborés par des personnes ressources sur leurs pratiques et leur comportement.

D'autre part, nous nous sommes servis de l'observation directe. Ceci a consisté en notre présence effective en tant qu'observateur du fait social. Le recours à cette méthode nous évite de passer par des informateurs quelle que soit la matière dont nous aurions pu solliciter leur collaboration. En clair, « l'exercice de l'observation directe, revient essentiellement, pour le chercheur, à croquer sur le vif un fait, un événement, des actions et leurs circonstances (...) et à ne pas intervenir dans la situation » (Rompré D., 2000: 69). Cette technique de collecte des données, suppose donc une absence totale de médiation entre l'observateur et ce qui est à observer. Il va s'agir pour nous, de présenter plusieurs options. Toutes ne peuvent pas s'adapter à n'importe quel régime politique. Mais, elles permettront, dans les meilleurs des cas, d'élargir le champ de notre réflexion et d'imaginer les schémas nouveaux grâce auxquels la télévision - le plus puissant des médias - pourra contribuer à assurer la bonne gouvernance, la paix et la cohésion, gages du bon fonctionnement de la démocratie en Côte d'Ivoire.

1-2- Techniques d'échantillonnage

Pour mener à bien cette étude, c'est l'échantillon accidentel ou échantillon de commodité qui fait partie de la catégorie des échantillons non probabilistes ou empiriques qui retient notre attention. A ce propos, P. N'Da (2015: 105) écrit :

C'est celui où la population n'est pas définie. Il s'agit de groupe dont les caractéristiques n'ont pas été établies en fonction d'une recherche que l'on doit accepter comme telle parce que disponible,

présent à un endroit déterminé, à un moment précis. C'est l'exemple d'une classe d'étudiants, d'un groupe de journalistes, d'un groupe modulaire. Bien plus, il s'agit d'un groupe constitué par les premières personnes rencontrées fortuitement, accidentellement. Dans ces conditions, tous les individus n'ont pas la même chance d'être choisis. C'est un échantillon de commodité puisqu'il est entièrement basé sur la disponibilité des répondants.

Compte tenu de cette technique d'échantillonnage, nous avons choisi librement de nous entretenir avec le responsable du journal télévisé de la *RTI*, des responsables des partis politiques de l'opposition et du président de l'HACA (Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle). Ensuite, nous avons adressé un questionnaire à des responsables des structures de jeunesse, des organisations des femmes. Des individus choisis sur le volet ont fait partis également de notre échantillon. Ce qui nous donne un total de 30 personnes environ.

2- Méthode d'analyse des données

Pour analyser les données issues de nos investigations, nous avons eu recours à la théorie de la communication à double étage. Dans une démarche empirico-fonctionnaliste, plusieurs chercheurs ont élaboré des stratégies dans le domaine de la communication de masse (B. Miège, 2005). L'approche empirico-fonctionnaliste, est un courant qui est le fait de plusieurs auteurs ou écoles de pensées. Elle sera donc le socle du fonctionnement des grands médias, des organisations professionnelles de l'information ou des écoles de journalisme. Son positionnement académique et l'évidence incontestable des principes de liberté de l'information et du libéralisme économique qui le caractérisent, ont favorisé le succès de ce courant dans son domaine d'intervention. Pour l'analyse des informations que nous avons recueillies lors de nos différents entretiens, la méthode de l'analyse de contenu appliquée à un corpus d'entretien, nous a aussi aidé à évaluer davantage la contribution de nos enquêtés. C'est dans l'esprit de ces différentes méthodes, que nous présentons les résultats de notre recherche.

3- Résultats, analyse et discussion des données

3-1- Présentation des résultats

Les résultats issus de nos investigations sont présentés sous forme de paradigmes que nous analysons au fur et à mesure. Les idées importantes évoquées par nos répondants constituent

l'ossature de notre argumentaire. Ces réponses concernent : l'environnement de la *RTI*, son histoire et sa gestion au quotidien et son impact sur la cohésion sociale en Côte d'Ivoire.

3-1-1- L'environnement de la télévision publique nationale en Côte d'Ivoire

Depuis sa mise au point, jusqu'à ce jour, la télévision n'a cessé d'évoluer. Tant dans le « fond » comme dans la « forme ». En effet, le terme télévision renvoie à deux réalités. D'une part, la forme. Par « forme », nous faisons allusion à l'appareil (appelé poste téléviseur), permettant de diffuser du contenu audiovisuel à l'endroit de personnes dispersées sur un espace donné, n'ayant pas forcément de relation, les uns, envers les autres. Ces personnes sont appelés téléspectateurs. D'autre part, il y a le fond. Ici, il faut entendre par « fond », l'ensemble des programmes audiovisuels qui sont diffusés à travers le poste téléviseur par une entreprise spécialisée en la matière, appelée chaîne de télévision. Et à cet effet, elle est définie comme un média de masse car, ayant une capacité remarquable d'impacter les populations et influencer leurs opinions.

C'est conscient de cet état de fait que partout dans le monde, les Etats se dotent de ce média, à des fins de communication. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, il est à noter que la naissance de la télévision et son développement sur le territoire national peuvent s'inscrire dans l'histoire quasi-identique des médias audiovisuels des pays d'Afrique noire francophone. En effet, au lendemain de leurs indépendances, ces Etats se sont lancés dans une dynamique de développement qui intégraient la prise en compte de l'audiovisuel à des fins d'éducation, d'information et de divertissement. Dans cette mouvance, pratiquement, tous les Etats d'Afrique noire francophone se sont dotés de radio et télévision d'Etat. A cette époque, dominées par le système des partis uniques, ces radios et télévisions d'Etat exerçaient un monopole total dans le secteur de l'audiovisuel. Ce n'est qu'au début des années 1990, que le retour au multipartisme va apporter un vent de changement dans l'histoire de ces médias. En effet, l'émergence du pluralisme à cette époque conduit la plupart de ces pays au libéralisme économique. Dès lors, plusieurs secteurs d'activité seront ouverts au privé. Au nombre de ces secteurs, celui des médias audiovisuels. En Côte d'Ivoire, cet état des faits est consacré par une loi.

Il s'agit de « la loi n°91-1001 du 27 décembre 1991 fixant régime de la communication audiovisuelle »¹. En son article 5, cette loi stipule que : « le Service Public National de la Radiodiffusion et de la Télévision peut être confié à des Etablissements Publics Nationaux, Sociétés d'Economie Mixte ou autres organismes à caractère industriel et commercial. Il peut également être concédé à une ou plusieurs personnes physiques ou morales de droit privé pour une durée déterminée susceptible de renouvellement ou de prolongation ».

¹www.haca.ci consulté le 25/06/2018

Suite à cette loi, l'on va assister à une floraison de station de radio privée dans le secteur de la radiodiffusion en Côte d'Ivoire. Mais, en ce qui concerne le secteur de la télévision, malgré cette loi, aucune entreprise privée ne sera dans les faits, autorisée à émettre immédiatement. C'est seulement en fin d'année 2016, soit vingt-cinq (25) après cette loi, et douze ans (12) après celle de 2004², que la HACA (*Haute Autorité de la communication Audiovisuelle*) va autoriser quatre³ chaînes de télévision à exploiter des services de télévision privées commerciales sur le réseau hertzien en Côte d'Ivoire.

Cette situation, semble faire accuser la Côte d'Ivoire, d'un retard en matière de libéralisation de l'espace télévisuel, comparativement à d'autres pays d'Afrique noire francophone comme le Sénégal, le Burkina, le Mali, etc. De plus, il convient d'indiquer que les dates communiquées par les autorités gouvernementales pour l'effectivité de la diffusion de ces quatre chaînes ne font qu'évoluer de report en report. Ensuite, à y voir de près, le secteur de la télévision publique, représenté par la RTI (*Radiodiffusion Télévision Ivoirienne*), semble donner l'impression d'être une caisse de résonance des dirigeants politiques au pouvoir. Par ailleurs, ce même média, a bien souvent été au cœur des conflits⁴ d'intérêt politiques entre les organisations politiques pour la conquête et la gestion du pouvoir d'Etat.

3-1-2- La télévision ivoirienne : historicité d'un géant timide

C'est le 07 août 1963 à 18 heures 45 minutes que de façon officielle la Télévision Ivoirienne voit le jour. Une naissance consacrée de manière symbolique par l'apparition, sur le petit écran des postes téléviseurs des ivoiriens, de l'image de Fatou SIDIBE. Cette dernière entra dans l'histoire comme étant la première présentatrice de Côte d'Ivoire. Cependant, selon Albert DJE BI, « (...) Il faut préciser que les toutes premières images [de la Télévision Ivoirienne] ont été retransmises à la veille du troisième anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire par une adresse de Houphouët-Boigny à la nation ivoirienne. C'était le 06 août 1963 »⁵. A l'époque,

²Il s'agit de la loi n°2004-644 du 14 décembre 2004 portant régime juridique de la communication audiovisuelle. Cette loi en son article premier déclare que la communication audiovisuelle est libre. Source : www.haca.cj, consulté le 25/06/18

³« (...) quatre nouvelles chaînes de télévision sont autorisées à émettre et à diffuser en Côte d'Ivoire. Selon le communiqué de la HACA, « Life Tv de Voodoo Communication, (chaîne mini-généraliste), Optimum Média avec sa chaîne TV7, (chaîne d'informations économiques et sociales), la société SORANO, propriétaire de Nostalgie Abidjan et la Société Audiovisuelle de Côte d'Ivoire (chaîne de divertissement présentée par A+) ». Source : *L'Eclairer n°043 du 21 au 27 décembre 2016 p.3.*

⁴Ce fut le cas lors de la crise post-électorale qu'a connu la Côte d'Ivoire au lendemain des élections présidentielles du 28 novembre 2010. En effet, dans la journée du 16 décembre 2010, le camp du RHDP (Rassemblement des Houphétistes pour la Démocratie et la Paix), opposé à celui de LMP (La Majorité Présidentielle), a tenté de prendre le contrôle de la RTI afin d'asseoir le pouvoir de leur candidat Alassane Ouattara dans l'esprit de l'opinion nationale. Cela s'est traduit par une marche sur la RTI qui a occasionné des troubles sociopolitiques dont de violents combats militaires.

⁵DJE BI (Albert), sous la Direction de Professeur N'GORAN-POAME (Léa), *Les médias Français et le conflit ivoirien au prisme de l'analyse de contenu et de la recherche du sens*. Thèse de Doctorat en Science de la Communication de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, 2010, p. 183.

c'était un car de vidéo transmission et une baraque servant de studio de production qui faisaient office d'établissement abritant la Télévision Ivoirienne.

Soulignons que c'est à Félix Houphouët-Boigny que l'on doit fondamentalement, la création et la mise en œuvre de cet important instrument de communication. Surtout à sa volonté futuriste. En effet, ce dernier, contre toute attente, a très tôt, misé sur la création d'une chaîne de télévision nationale. Loin de paraître hasardeux pour lui, ce choix s'inscrivait dans une vision stratégique de développement, qu'il entretenait pour son pays. Mais apparemment incompris, il a dû essuyer des critiques, pour un tel pari, car en réalité, les besoins vitaux du pays au lendemain de l'indépendance étaient incalculables. Et ce, dans pratiquement tous les domaines, dont des secteurs prioritaires comme l'alimentation, la santé, l'éducation, la justice et le transport. Pour ne citer que ceux-là. Dès lors, une question émergeait : où commencer?

Le fait pour Félix Houphouët-Boigny de compter sur ce media qu'est la télévision pour réussir le pari du développement a été perçu comme une folie des grandeurs. Au fait, à l'époque, la télévision était plus vue comme un outil de luxe, dont pouvaient se doter les pays développés. Et les détracteurs du projet qu'il convenait d'appeler « miser sur la télévision pour aller de l'avant » utilisaient cet argument pour tirer à boulet rouge et sur ce projet, et sur son initiateur.

Mais, les années qui vont suivre sa mise sur pied, seront révélatrices d'un succès que ledit projet va peu à peu se tailler. Son adoption par le grand public et ses usages en termes d'accompagnements des actions gouvernementales seront remarquables. Cette situation va forcer les pessimistes à revoir leur perception de l'initiative du Président. Ce qui nous amène à conclure que le pari qu'a fait le Président Félix Houphouët-Boigny sur la télévision en termes d'investissement, était tout aussi surprenant pour biens d'observateurs que ses résultats. C'est reconforter par ces dits résultats, que le Président va, davantage miser sur cet instrument de communication en soutenant son développement.

Tudesq André Jean (1992) nous apprend qu'à une exception près, l'introduction de la télévision en Afrique noire, s'est effectuée après l'indépendance des Etats. La télévision fut son apparition en Côte d'Ivoire en 1960 à la faveur de l'accession du pays à la souveraineté. De manière générale, la caractéristique première du média réside dans sa dimension sensible. La primauté de l'image, du directe, de l'oral insère le média télévisuel dans une communication qui privilégie une logique sensitive, émotionnelle et affective là où dans d'autres formes de communication, basée sur l'écrit, par exemple, intègrent plus facilement une logique cognitive, rationnelle, voire argumentative. Mc Luhan (1967), quant à lui, avait déjà souligné l'importance de la participation sensorielle du téléspectateur au message télévisuel, constat corroboré par des expériences sur la comparaison entre les modes de perception de l'écrit et de l'image de télévision⁶. En effet, l'image de la télévision suscite selon Coulomb-Gully M. (2001), un effet immédiat, un impact soudain sur le téléspectateur. Pour A. Sauvageot (1994: 175), elle représente tout simplement: « une mise en déroute du cogito cartésien par l'immersion de l'individu par le flux de l'image dont il pénètre la signification par la démultiplication de ses tâtonnements visuels ». Cette idée dénote clairement de l'impact psychologique de ce média sur l'individu. La télévision ne passe pas par la signification, elle modifie la proprioception (D. De Kerckhove, 1989). Elle parle au corps, pas à la tête. Elle s'adresse aux sens mais pas au sens. Selon Mc Luhan, c'est un média froid car il mobilise au moins plus de deux sens chez l'homme. Cette particularité de l'image de la télévision constitue une donnée technique fondamentale qui caractérise les propriétés médiatiques propres à la télévision, ce que l'on nomme de manière technique « la médiativité télévisuelle », par rapport et par opposition aux autres médias.

⁶ A ce propos, voir notamment, A. Sauvageot, *Voires et savoirs, esquisses d'une sociologie du regard*, Paris, PUF, 1994.

La télévision nationale en Côte d'Ivoire en tant que bien d'équipement, est devenue de plus en plus, un moyen de communication familial. L'on peut dire sans risque de se tromper que la *RTI* représente certainement le média qui fait naître le plus de rêve chez les ivoiriens. Nous citerons ici les producteurs, les hommes politiques, les faiseurs de culture, le grand public... L'une des caractéristiques les plus significatives de ce média reste sans nul doute ses fonctions éducatives et de divertissements.

3-1-3- La gestion de la télévision publique nationale

En Côte d'Ivoire, nous l'avons dit, la chaîne de télévision publique nationale est *RTI 1* avec des chaînes relais *RTI 2* et *RTI Bouaké*. Des voix s'élèvent, des conflits surgissent dès qu'il est question de la couverture médiatique des campagnes électorales. La télévision nationale doit-elle traiter tous les candidats de manière identique? Lui faut-il accueillir tous les concurrents alors qu'elle estime que les téléspectateurs ne s'intéressent qu'à deux ou trois d'entre eux? Doit-on pousser un candidat à participer à un débat télévisé qui risque de tourner à son désavantage? A chaque fois, droits et intérêts se heurtent. Dans tous les cas, vu l'importance de la télévision pendant les joutes électorales au sein des populations, la solution retenue est de tenir compte en priorité de l'intérêt des citoyens, c'est-à-dire leur assurer une information qui leur permette de voter en toute lucidité et en toute responsabilité.

En fait, dans une société démocratique comme la nôtre, le but ultime du système audiovisuel qu'il soit national, privé ou mixte, est de servir les intérêts du public. En Côte d'Ivoire, la mission du gouvernement dans la réglementation de l'audiovisuel est de servir l'intérêt et les besoins du public. L'instance chargée de la réglementation de l'audiovisuel, pour bien faire son travail, doit examiner chaque option à la lumière du contexte dans lequel elle opère: état de la société, rythme de son évolution, ressources dont elle dispose.

Le collège des douze membres de la HACA se compose comme suit : un professionnel de la communication, désigné par le Président de la République, une personne désignée par le Président de l'Assemblée Nationale, une personne désignée par le Président du Conseil Economique et Social, un Magistrat désigné par le Conseil Supérieur de la Magistrature, une personne désignée par le Ministre chargé de la Communication, une personne désignée par le Ministre chargé de l'Economie et des Finances, une personne désignée par le Ministre chargé de la Culture, une personne désignée par le Ministre chargé de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, une personne désignée par les associations de défenses des droits de l'homme et trois représentants des organismes professionnels de la communication audiovisuelle dont un journaliste professionnel de l'audiovisuel, un ingénieur des médias et un professionnel de la production. Cette composition de l'institution ne lui permet pas de travailler en toute liberté. Le choix des membres est en grande majorité effectué par les hautes personnalités issues du gouvernement. Dans ces conditions, les prises des décisions sont influencées par les gouvernants. Tout est mis en œuvre pour favoriser le camp gouvernemental au détriment des partis politiques de l'opposition. L'indépendance d'une telle structure n'est du tout garantie.

A la suite de la présentation des résultats de nos investigations, nous pouvons affirmer que nos différentes hypothèses sont confirmées; ce qui nous autorise procéder à l'analyse et au discussion de ces données.

3-2- Analyse et discussions des résultats

3-2-1- La télévision nationale ivoirienne : média majeur en mutation technologique

La journée mondiale de la télévision proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1996, a été célébrée ici en Côte d'Ivoire le 21 novembre 2018 à l'instar des autres pays du monde. En effet, cette journée met en exergue l'influence sans cesse croissante qu'occupe le média télévision dans la vie quotidienne des populations dans toutes les contrées. Cette célébration a permis au gouvernement ivoirien de présenter les acquis et les avancées en matière de développement de l'environnement télévisuel; un contexte particulier de pluralisme de l'offre éditoriale. Selon le Ministre en charge de la Communication et des Médias: « ...d'importants investissements notamment dans l'équipement et la réhabilitation de la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) qui couvre aujourd'hui 96% du territoire ivoirien et affronte sans complexe, la concurrence qui naît de la libéralisation de l'espace audiovisuel... »⁷

Depuis le changement de régime politique en 2011, la télévision ivoirienne a connu beaucoup de mutations. Elles ont concerné les dénominations des différentes chaînes, des émissions, des acteurs et des dirigeants. Plusieurs réformes technologiques sont en cours de réalisation notamment le processus de migration vers la TNT (Télévision Numérique Terrestre). Aujourd'hui, l'audiovisuel national est à sept (7) chaînes disponibles en accès libre en accompagnement de sept (7) bouquets satellites. Dans le cadre de son fonctionnement au quotidien, les chaînes de télévision de la RTI et les autres chaînes qui émettent sur le territoire ivoirien, sont soumis à la régulation d'une instance étatique dénommée la HACA (Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle), anciennement appelée CNCA (Conseil National de la Communication Audiovisuel). Dans le cadre donc de la régulation de l'activité audiovisuelle, la HACA est chargée de veiller au respect de l'éthique et de la déontologie en matière d'information et de garantir l'accès, le traitement équitable des Institutions de la République, des partis politiques, des associations et des citoyens aux organes officiels d'information.

3-2-2- La télévision publique nationale, tout le monde veut s'en accaparer

Conscients que la télévision est un média de masse qui encourage sans contexte les échanges internationaux et diffusent des émissions consacrées à des questions de hautes portées sociales telles que la paix, la sécurité, le développement économique et social, ou encore le renforcement des échanges culturels ; tous veulent la contrôler ou y avoir un accès facile et régulier. En tant que médias de masse audiovisuelle, il cristallise l'attention des milliers de personnes à travers le monde. Cette caractéristique intrinsèque, en plus de faire de ce média, une partie des moyens de communication et d'information les plus puissants, en fait aussi et surtout, l'objet de toutes les convoitises possibles.

Selon Tudesq André-Jean (1992) le 16 mai 1990, des soldats ivoiriens en rébellion depuis plusieurs jours, occupèrent pendant des heures les bâtiments de la télévision d'Abidjan.

En 1993, à la mort du Prédient Houphouët Boigny, c'est par un message radio-télévisé que le Président Henri Konan Bédié alors président de l'Assemblée Nationale a annoncé qu'il était le dauphin constitutionnel de l'ancien Président. C'est cette apparition publique à la télévision nationale qui a mis fin au conflit de succession entre Alassane Dramane Ouattara, alors Premier Ministre et Henri Konan Bédié à cette époque.

⁷ In *Fraternité Matin* du Jeudi 22 novembre 2018, P. 15.

Nous avons encore en mémoire, la prise du pouvoir en 1999 par la junte Militaire dirigée par Feu le Général Robert Guei à près sa déclaration sur les ondes de la télévision et de la radio nationale. C'était le coup d'Etat contre le Président Henri Konan Bédié.

Pendant la crise post électoral de 2011, la maison de la télévision nationale a été le théâtre de plusieurs affrontements sanglants souvent mortels entre les détenteurs du pouvoir d'alors et la coalition des partis de l'opposition le RHDP (Rassemblement de Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix), aujourd'hui au pouvoir. Plusieurs marches de protestation ont été organisées à l'époque des faits contre le pouvoir de Laurent Gbagbo regroupé au sein de la coalition politique La Majorité Présidentielle (LMP).

Tous ces faits achèvent de nous convaincre de ce que la télévision reste un média tellement important que son contrôle devient un enjeu stratégique pour la prise du pouvoir politique et pour sa gestion également.

3-2-3- La télévision ivoirienne, instrument de gouvernance du parti au pouvoir (RHDP)

S'il y a bien une chose que la coalition des partis politiques au pouvoir actuellement en Côte d'Ivoire (le RHDP), a passé le plus clair de son temps à dénoncer avec la dernière énergie, pendant qu'il était encore dans l'opposition, c'est bien l'accès de l'opposition aux médias d'Etat. Aujourd'hui, ce groupement politique, en lieu et place de se démarquer, semble faire de la caporalisation des médias de service public, notamment les chaînes de télévision publiques une de ses armes de prédilection. En effet, la télévision et la radio nationale officiellement de service public, sont devenus aujourd'hui à n'en point douter, un véritable relais des instructions gouvernementales et du parti au pouvoir. Cette mainmise de l'Etat sur ces médias, a dans le temps, empiété sur l'ouverture de l'espace audiovisuel, qui s'avère être un frein pour la pensée unique prônée depuis toujours dans médias d'Etat. A ce propos, écoutons Djé Bi Kahou A. et Coulibaly Jean Paul P. (2018: 53):

Nous avons indiqué supra que le rôle sociopolitique dévolu aux médias, à la télévision en l'occurrence, la place dans une posture disputée. C'est à raison que le groupe « Zouglou Espoir 2000 » chantait et dénonçait en ces termes : « Si le pouvoir se trouvait à la télé, nous espoir on était à notre quatrième mandat ». Prenant la mesure de cette ironie fondée sur les méthodes antidémocratiques, il s'agit là, du rôle de la télévision dans le système politique de conquête du pouvoir. Les points à venir touchent du doigt deux raisons politiques majeures pour lesquelles l'audiovisuel est la chasse gardée des pouvoirs publics

Il faut comprendre par cette réflexion que, la télévision a toujours été un enjeu stratégique pour tous les gouvernants qui se succèdent à la tête de l'Etat en Côte d'Ivoire. Ce qui fait de ce média, un moyen de communication de masse, à la fois confisqué par les gouvernants et, dans le même, temps très convoité par les partis politiques de l'opposition qui aspirent au pouvoir d'Etat. La mainmise de l'Etat ivoirien sur les structures de la télévision nationale, s'accompagne d'un contrôle étroit des personnels et d'un usage exclusif de ce média comme moyen d'information et d'orientation. Selon Tudesq A-J (1992), le monopole de l'Etat fait de la télévision à la fois, un acteur et un instrument de la vie politique. Dans cette situation, l'on est en droit de dire que la télévision nationale en Côte d'Ivoire, pose aujourd'hui plus de problèmes qu'elle n'en résout.

4- Proposition pour une télévision nationale ivoirienne pour tous

4-1- Le média télévision, moyen de divertissement et excellent mode d'accès à l'information et à la connaissance

La fonction principale des médias est de diffuser l'information et la connaissance. Quand on parle de distribution de l'information en règle générale, on ne prend en considération que la diffusion des nouvelles et des affaires publiques. Cependant, l'information peut parvenir aussi au public par des émissions de divertissement. Il est souvent reconnu que l'obtention d'une grande partie des connaissances des citoyens est assurée par des moyens de communication de masse, dont la télévision.

Dans le cadre de notre investigation en vue d'obtenir des informations empiriques pour cet article, nous avons réalisé une enquête auprès de la population à abidjanaise. A la question de savoir : « D'où obtenez-vous le plus d'informations sur ce qui se passe dans le monde? » 95 % des enquêtés ont répondu : par les médias (64% ont désignés la télévision). Dans cette dynamique, être en contact avec les faits relève du court terme à *contrario*, le processus d'assimilation de l'information appartient de façon exclusive au long terme.

4-1-1- Sur le plan politique

L'objectif de cette partie de notre investigation est de cerner quelques-unes des modalités principales de la rhétorique politico-télévisuelle. Cet objectif pourrait se formuler en d'autres termes à savoir: qu'est-ce que la politique à la télévision? Nous pourrions répondre à cette question de façon aussi lapidaire que dilatoire en disant que selon Marlène Coulomb-Gully, (2001: 11): « *La politique à la télévision, c'est d'abord de la télévision* ». En d'autres termes, nous estimons que les caractéristiques du média télévision, que le dispositif télévisuel, constituent un cadre configurant en dehors duquel on ne peut pas penser une spécificité du discours politique télévisuel.

Au niveau politique, l'on a coutume de dire que le niveau de démocratisation d'une nation est fonction de la liberté de presse de cet Etat. La mainmise des gouvernants sur les structures médiatiques nationales serait une manière pour eux de maîtriser l'appareil étatique dans tous ses compartiments.

L'appel à la révolution pour la démocratie est séduisant et spectaculaire dans les pays africains. La télévision, par son impact et ses images frappantes, joue un rôle inégalable. Faire entrer la démocratie dans un Etat n'est pas chose aisée. Dans ce processus capital, la tenue d'élections honnêtes et libres constitue la première étape majeure. Mais dans un scrutin honnête et libre, les citoyens peuvent faire leur choix en toute connaissance de cause, ce qui suppose une presse ouverte indépendante et responsable. La télévision détient ici un immense pouvoir d'information. Que ce soit dans les pays en voie de démocratisation que dans les Etats riches d'une tradition démocratique bien établie, elle est généralement la source d'information du plus grand nombre, façonne dans une large mesure le comportement populaire. Toutefois, il faut faire remarquer que, la télévision est évidemment moins efficace dans les sociétés où sa pénétration est réduite, cependant même dans ce cas elle touche généralement les personnalités influentes qui, dans les grandes agglomérations modèlent l'opinion.

En Côte d'Ivoire, l'accès à la télévision nationale d'autres porte-parole que ceux du gouvernement est une revendication liée au multipartisme. C'est souvent pendant les campagnes électorales que des temps d'antenne sont offerts aux différents partis politiques. Bien malheureusement, c'est le seul moment (parfois réduit à une semaine) où l'information télévisée n'est pas monopolisée par le gouvernement.

4-1-2- Au plan économique

La télévision constitue un véritable enjeu économique. Elle conçoit, produit, diffuse et commercialise des contenus axés sur l'information entendu au sens large du terme : politique, économique, sociale, culturelle, sportive, professionnelle, de loisir ou de distraction... La notoriété de la *RTI* lui donne l'avantage concurrentiel d'être sollicitée par plusieurs annonceurs. Elle génère par conséquent une bonne partie de ses recettes par la vente d'espaces publicitaires. D'autres industries culturelles ou activités de loisir vont alimenter la télévision. En Côte d'Ivoire, la *RTI* est ainsi alimentée par le cinéma, la musique, le théâtre, la danse, pour ne citer que ceux-là. La télévision nationale est un véritable enjeu économique.

4-1-3- Au plan culturel et social

La télévision est à la fois un lien social et un instrument de discrimination aux dires de Jean-André Tudesq. Comment comprendre cette idée? La télévision est un lien social parce qu'elle rassemble sous nos tropiques, autour d'un poste les membres d'une famille, des parents plus modestes, des voisins, etc. Les mêmes émissions sont vues par tous les téléspectateurs. Le média télévision est également un instrument de discrimination parce qu'il reste un fait urbain. De nos jours, la télévision est beaucoup rependue dans les campagnes et elle accentue un accès différent au divertissement, à la culture, à l'information. A la télévision, la même émission ou le même film n'est ni perçu, ni compris de la même façon. En effet, la lecture de l'image télévisuelle est subordonnée au passé du téléspectateur, à son milieu, à sa culture.

5- Promouvoir la démocratisation de l'information en Côte d'Ivoire à la télévision publique

Les organes de presse et leurs journalistes ne doivent manifester ni favoritisme ni parti pris à l'égard d'un candidat dans la présentation de l'information. Dans le cas d'un monopole de service public, ou d'une chaîne en partie gérée par l'Etat, il est parfois difficile de garantir à tous un traitement neutre, honnête et équitable comme c'est le cas en Côte d'Ivoire. Les principes d'équité supposent en effet, que la télévision publique nationale ne doit avoir aucune élégance à l'égard de quelque organe gouvernemental, parti ou groupes d'intérêts si l'on veut que soit préservée l'indépendance des journalistes; par ailleurs pilier essentiel de la démocratie.

Le traitement de l'information politique sur les chaînes de la télévision nationale pourrait favoriser la paix sociale et la cohésion nationale si l'information est citoyenne et non consumériste. Dans les Etats de grande démocratie, la liberté de la presse et des médias est une réalité qui se vit au quotidien. Des changements interviennent régulièrement dans la manière dont les médias sélectionnent et confectionnent l'information. Changement qui rejaillissent sur l'offre et son contenu. La *RTI* doit privilégier l'information citoyenne en lieu et place de l'information consumériste tel que c'est le cas actuellement. Qu'est-ce que cela veut dire en

d'autres termes? Ce que Jean Charronne et Jean de Bonville dénomme le passage d'un « journalisme d'information » à un « journalisme de communication » c'est-à-dire d'une information fondée sur l'attention donnée aux affaires publiques où les faits priment sur les opinions, où la rhétorique d'objectivité est privilégiée, où l'on s'adresse à un public universel ; à une information mettant avant tout en exergue le contact avec le public, le traitement de sujet « loisir » en jouant sur la mise en scène et la mise en forme du contenu qui apparaît dès lors de plus en plus dépolitisé. Cette nouvelle forme de journalisme est développée par (Colette Brin, Jean Charron, Jean de Bonville, 2004). En Côte d'Ivoire, le marketing politique s'est invité dans les médias de service public. A la télévision nationale, il y a plus d'information politique que tout autre chose. Ces informations concernent en majorité le camp des membres du parti au pouvoir au détriment des autres organisations politiques du pays. La RTI en tant que média public généraliste, propose de plus en plus une information globalement identique qui oblige les téléspectateurs à aller chercher sur les réseaux sociaux ou autres reportages télévisés, les éléments de compréhension qui lui font défaut. Selon Ch. Leteinturier et R. le Champion (2009), l'influence et donc le pouvoir des médias s'évalue d'abord à l'aune de cette offre d'information disponible. Les responsables de la RTI doivent démocratiser la diffusion de l'information en tenant compte de tous les sujet d'intérêt général et favoriser l'accès à tous à ce média publics.

Conclusion

Il est incontestable que la télévision affecte profondément la cohésion et la paix sociales. Dans une Côte d'Ivoire actuelle où toutes les attentions sont orientées sur l'élection présidentielle d'octobre 2020, avec son corollaire d'alliance entre les partis politiques, qui se font et se disloquent au gré des intérêts, la télévision nationale entant que média majeur peut jouer un rôle positif par une meilleure information de l'électorat. Les politiciens et les directeurs de stations sont aussi susceptibles de l'utiliser abusivement pour manipuler l'opinion. La télévision, sans conteste, a pris de l'importance surtout dans les grandes villes où les bâtiments de la télévision sont un enjeu dans les révolutions ou les tentatives de coups d'Etat. Le média télévision peut être un levier pour promouvoir la démocratie, ou un instrument au service de la démagogie. En pratique, elle se situe le plus souvent entre les deux. A travers cette contribution, nous avons essayé de proposer aux Etats qui ont choisi la démocratie comme forme de gouvernance, différentes manières de mettre la télévision publique au service du processus électoral et la paix sociale. Au demeurant, pour que la télévision puisse jouer le rôle que lui assigne un gouvernement démocratique, il faut que la presse soit indépendante. L'information doit être aussi rapide, diverse, précise et honnête possible. L'assujettissement à un gouvernement, à un parti politique ou à une personnalité particulièrement puissante permettra difficilement d'assurer une couverture complète et équitable de l'information.

En Côte d'Ivoire, la télévision publique nationale RTI, est un média qui pourrait favoriser la réconciliation nationale après tant d'année de troubles sociopolitiques. Aussi, est-il bien d'indiquer que le contexte politique ivoirien restera sans doute toujours mouvant. Pour résoudre ces conflits, les responsables politiques devront impérativement maintenir l'équilibre entre ces différentes aspirations démocratiques que sont : indépendance et égalité, liberté d'expression de la presse d'une part, et du citoyen de l'autre. Mais tous, devront garder à l'esprit la nécessité de servir l'intérêt du public, gage de stabilité, de cohésion sociale, de développement et surtout de paix. En fin de compte, sur le chemin de la démocratie, certains devancent les autres, mais aucun n'a résolu tous les problèmes. La société crée donc ses médias, lesquels à leur tour, façonnent la société. Les recommandations énoncées dans cet article pourraient par ailleurs, constituer une sorte de guide moral à l'usage de la télévision pour la promotion de la démocratie

en Afrique en général et en Côte d'Ivoire en particulier. Toutefois, la bonne gestion de la télévision nationale et la liberté des médias suffisent-elles pour garantir une paix sociale durable en Côte d'Ivoire ? D'autres alternatives ne sont t'elles pas envisageables?

Bibliographie

- Brin C., Charron J., De Bonville J. (2004), (Sous la direction de), *Nature et transformation du journalisme*, Québec, Les presses universitaires de Laval.
- Charlier J. E., Campenhoutdt L. V., (2014), (Sous la direction de), *4 méthodes de recherche en sciences sociales, Cas pratiques pour l'Afrique et le Maghreb*, Paris, Dunod.
- Coulomb-Gully M. (2001), *La démocratie mise en scène, Télévision et élections*, Paris, CNRS Editions.
- Dje Bi Kahou A., Sous la Direction de Professeur N'Goran-Poamé (Léa), *Les médias Français et le conflit ivoirien au prisme de l'analyse de contenu et de la recherche du sens*. Thèse de Doctorat Unique en Science de la Communication, Université Alassane Ouattara-Bouaké-, 2010, p. 183.
- Dje Bi Kahou A. et Coulibaly Jean Paul P. (2018), In, *Cahiers de l'IREA, n° 23- 2018, Revue de l'institut de recherche et d'étude africaine, Communication et documentation*, « Processus de libéralisation de l'espace audio-visuel en Côte d'Ivoire, un pari risqué pour les gouvernants », pp (53-95), Paris, L'Harmatan.
- Fraternité Matin*, N. 16180 du Jeudi 22 novembre 2018.
- Kerckhove de D., (1989), *Le téléspectateur face à la publicité*, Paris, Nathan.
- Lazar J. (1991), *Sociologie de la communication de masse*, Paris, Armand Colin.
- Leteinturier Ch. et Le Champion R., (2009), (Sous la direction de), *Médias, information et communication*, Paris, Ellipses.
- Mauss M. et Fauconnet P. (1901), « Sociologie », *Année sociologique*, Vol. 30, p. 23.
- Mc Luhan M. (1967), *Pour comprendre les médias*, Mane, Points.
- Mickiewicz E. et Firestone Ch., (1995), *Télévision et élection*, Manille-Philippines, Presses du Regional Service Center.
- Miège B., (2005), *La pensée communicationnelle*, Grenoble, PUG.
- N'Da P., (2015), *Recherche et méthodologie en science sociale et humaines, Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, son article*, Paris, L'Harmattan.
- Rompré D. (2000), *La sociologie, une question de vision*, Paris et Saint Nicolas (Quebec), L'Harmatan et Presse de l'Université de Laval.
- Sauvageot A., (1994), *Voires et savoirs, esquisses d'une sociologie du regard*, Paris, PUF.
- Tudesq A. J., (1992), *L'Afrique noire et ses télévisions*, Paris, Anthropos/INA.